

Art. 2. A l'expiration de ce délai, un commissaire spécial qui sera ci-après désigné recevra à la Mairie, pendant trois jours, les déclarations des habitants sur l'utilité publique du projet.

Art. 3. Les délais ci-dessus fixés ne courront qu'à dater de l'avertissement qui sera donné par voie de publication et d'affiches. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat du Maire.

Art. 4. M. le Juge-de-Paix du canton de Roubaix est nommé commissaire, à l'effet de recevoir les déclarations mentionnées dans l'article 2.

Art. 5. Après avoir clos et signé le registre de ces déclarations, le commissaire le transmettra immédiatement au Maire, avec son avis motivé et les autres pièces de l'instruction qui auront servi de base à l'enquête.

Art. 6. Si le registre d'enquête contient des déclarations contraires à l'adoption du projet ou si l'avis du commissaire enquêteur lui est opposé, le Conseil municipal sera appelé à l'examiner et à émettre son avis dans une délibération motivée dont le procès-verbal sera joint aux pièces.

Le Maire nous adressera ensuite la délibération du Conseil et le dossier de l'affaire avec son avis.

Art. 7. M. le Maire et M. le Juge-de-Paix de Roubaix sont chargés de l'exécution du présent arrêté. — Les pièces de l'affaire seront adressées à M. le Maire.

Fait à Lille, le 13 octobre 1860.

Pour le Préfet en congé :

Le Secrétaire-Général délégué,

Signé : DUREAU.

Pour application conforme :

Le Conseiller de Préfecture

faisant fonctions de secrétaire-général,

Signé : CLEENWERCK DE GRAYENCOURT.

Le Maire de la ville de Roubaix,

Vu l'acte administratif qui précède, Après s'être concerté avec M. le Commissaire spécial délégué :

ARRÊTE :

Art. 1er. L'arrêté préfectoral relatif à l'élargissement de la rue St-Antoine, à sa jonction avec celle de la Fosse-aux-Chènes, sera imprimé, publié et affiché dans la forme ordinaire.

Art. 2. M. le Juge-de-Paix siégera à la Mairie, (salle des Audiences), les 8, 9 et 10 novembre prochain, (de 11 heures à midi), pour recevoir les déclarations des habitants sur l'utilité générale de la modification projetée.

Fait à Roubaix, le 18 octobre 1860.

ERNOULT-BAYART.

La fourniture des tuyaux en fonte pour la distribution des eaux de la Lys aux villes de Roubaix et de Tourcoing, a été adjugée, le 24 de ce mois, au prix de 19 fr. 90 c. les 100 kil., à la maison Mirio et Glachaut, de Paris, représentant M. Stewart, de Glasgow.

La mise-à-prix était fixée, dans le cahier des charges, à 23 fr.

Les soumissions étaient au nombre de quatre.

MM. Mirio et Glachaut, de Paris . . . 19-90
Pinart et Co, à Marquise . . . 20-40
Estoublon, à Bourges . . . 20-80
Boigues et Rambourg, à Paris . . . 20-80

Une revue du corps des Sapeurs-Pompiers a eu lieu dimanche dernier, sur la place de la Mairie. Le casque nouveau modèle, remplaçant l'ancien képi, a été trouvé d'un bel effet.

On a remarqué que les mouvements ainsi que les manœuvres d'armes ont été exécutés avec beaucoup d'ensemble, c'est un progrès, une nouvelle preuve du zèle de MM. les officiers.

Le même jour, un banquet offert par les sous-officiers et caporaux, à leurs camarades du même grade, avait lieu dans le salon de l'hôtel.

Des toasts ont été portés à l'administration municipale et aux officiers qui ont contribué à la réorganisation du corps, dont les services sont appréciés comme ils le méritent.

Le nommé Louis Gustin, dit Jacqueline, Belge d'origine, demeurant à Croix, a été arrêté pour coups et blessures envers le garde de la commune.

Un vol de 143 fr. vient d'être commis au préjudice du sieur Hombon, tisserand à Roubaix.

Le voleur, Pierre Saron, de Bruges, vient d'être mis à la disposition du procureur impérial.

La Faculté des lettres ouvrira, le lundi 19 novembre prochain, à huit heures du matin, au siège de la Faculté, rue de l'Université, à Douai, sa première session de 1860-1861, pour la collection du grade de Licencié.

La Société des Orphéonistes de Tourcoing donnera lundi 29, à sept heures, son premier concert d'abonnement.

Mme. Gasc, première chanteuse du théâtre de Lille, M. Collin, violon solo du théâtre, et M. Vitaux, lauréat du conservatoire, se feront entendre. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'il y aura salle comble, puisqu'il y a la nouvelle occasion d'applaudir des artistes en réputation en même temps qu'il s'agit encore d'un succès pour la société si remarquable des Orphéonistes de Tourcoing.

Le piano sera tenu par M. Victor Delannoy.

Un grand concours international de chant d'ensemble aura lieu à Liège le 28 octobre courant. Il y aura huit catégories de prix. Les trois premières pour les sociétés belges : communes rurales, villes de 2^{me} rang et villes de 1^{er} rang ; la quatrième pour les sociétés allemandes, la cinquième pour les sociétés françaises, la sixième pour les sociétés hollandaises ; enfin la septième catégorie est celle du prix d'excellence entre les sociétés belges ayant obtenu un premier prix de villes de premier rang dans des concours antérieurs, et la huitième un grand concours d'honneur entre les sociétés belges ayant obtenu un premier prix d'excellence dans des concours antérieurs et les sociétés étrangères qui ont obtenu le premier prix dans leur catégorie.

Pour les sociétés belges de premier rang et les sociétés allemandes, françaises et hollandaises, les premiers prix consisteront en une médaille en or et une indemnité de 400 fr. ; les deuxièmes prix, en une médaille en vermeil et une indemnité de 200 fr. Pour le prix d'excellence, il y aura une médaille en or grand module et une indemnité de 600 fr. Enfin, pour le grand concours d'honneur, il y aura une riche couronne et une indemnité de 1,000 fr. On voit que les conditions du concours sont magnifiques ; aussi plus de 50 sociétés se sont-elles fait inscrire.

Dimanche a eu lieu le tirage au sort entre les sociétés chorales qui doivent prendre part au concours. Voici l'ordre dans lequel se feront entendre les sociétés inscrites dans la 5^{me} catégorie dans laquelle se trouvent les orphéonistes de Lille :

- N^o 1. Société chorale les enfants de Gayant, de Douai.
- N^o 2. La Concordia du Nord, de Lille.
- N^o 3. Société chorale de Saint-Quentin.
- N^o 4. Société des Orphéonistes, de Valenciennes.

M. Delebecque, vice-président du Conseil d'administration du chemin de fer du Nord vient d'être élu député dans la deuxième circonscription électorale du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Lequien, appelé à la Cour des Comptes.

Sur 25,800 votans, M. Delebecque a obtenu 25,628 voix ; ce résultat est une nouvelle preuve de sympathie donnée par les électeurs à l'honorable administrateur dont les éminents services ont toujours été appréciés par le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur.

La ville de Mons a fait une magnifique réception à MM. Gillion et Paradis, revenant vainqueurs du tir de Vincennes. Voici comment un journal de la capitale rend compte de cette réception :

« Une députation des chasseurs-écumeurs était allé à Quévrain au-devant des vainqueurs.

« A 7 heures 3/4, le convoi est entré dans la station et a été reçu au son de la *Drabanconne*.

« M. Jenart, vice-président des carabiniers, a complimenté les vainqueurs, et le cortège s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, en suivant la rue des Capucins, la Grande-Rue et la rue de la Chaussée.

« Tout le parcours du cortège était brillamment illuminé, toutes les maisons, sans distinction, étaient pavées de fleurs nationales.

« Le cortège se composait d'une légion de la garde civique, les chasseurs-écumeurs et l'artillerie de la garde civique au grand complet.

« Les vainqueurs ont été conduits à l'Hôtel-de-Ville dans deux voitures à quatre chevaux.

« Salués à leur entrée dans la salle du conseil par les vivats mille fois répétés, ils ont été complimentés par le bourgmestre assisté du collège échevinal, de plusieurs membres du conseil communal, auquel s'était joint M. Carlier, représentant.

« Le vin d'honneur a été offert, et la santé des vainqueurs a été portée par le bourgmestre.

« L'aspect de Mons était, ce soir, des plus animés, rarement on a vu une manifestation semblable ; la foule dans les rues était immense et des dames à toutes les fenêtres attendaient les vainqueurs, le mouchoir à la main pour les saluer à leur passage.

« Un bal populaire, organisé dans la journée, et dont les frais avaient été supportés par une souscription spontanée, terminait la soirée.

« Tous les établissements publics ont été autorisés à rester ouverts toute la nuit. »

On assure, que l'an prochain, les villes de Lyon, Bordeaux, Rouen Lille, et Strasbourg auront, comme Paris, leurs tirs régionaux.

On lit dans une correspondance particulière :

- « On dit que les raffineries de sucre assez nombreuses dans les départements du nord réalisent en ce moment, malgré la réduction des droits sur les denrées alimentaires, des bénéfices considérables.
- « En revanche, les consommateurs se plaignent de ne pas encore bénéficier des nouveaux tarifs. »

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 15 centimes à l'hectolitre.

On écrit du Havre :

« Depuis deux jours, la température s'est adoucie d'une manière très sensible. Ce phénomène ne paraît pas être particulier seulement à notre ville ; nous lisons, en effet, dans le *Cour-*

rier de la Drôme, que le 20 de ce mois, à Dieulefit, un thermomètre exposé au soleil, à midi, dans un lieu abrité, marquait 48 degrés ; quelques instants plus tard, se trouvant au maximum, il s'est brisé. Plusieurs personnes ont été témoins du fait. Le même jour, à huit heures du soir, par un vent du nord assez violent, le thermomètre marquait 5 degrés. »

On écrit de Mulhouse au *Courrier du Bas-Rhin* :

« Nulle autre part qu'à Mulhouse on ne peut constater autant d'efforts réalisés pour l'amélioration physique et morale de la classe ouvrière et de la partie indigente de la population.

« C'est ainsi que récemment encore, un citoyen de Mulhouse, dont nous voulons taire le nom, ayant aperçu par hasard à Bâle, cette ville charitable par excellence, une enseigne portant cette inscription : *Herberge für arme Reisende* (hôtel ouvert aux voyageurs pauvres), entra par curiosité dans cet établissement. Après l'avoir visité il en sortit profondément touché, et plein d'admiration pour la sollicitude philanthropique de la ville de Bâle, laquelle s'étend jusqu'aux étrangers nomades, incapables de payer le gîte pendant leur passage dans la ville.

« Rentré à Mulhouse, ce généreux citoyen s'occupa immédiatement du projet d'établissement d'un pareil gîte. Et depuis un an, une vaste salle est disposée à cet effet à Mulhouse, avec la même enseigne : *Hôtel ouvert aux voyageurs pauvres*. Les voyageurs indigents, ouvriers nomades sans travail, qui traversent Mulhouse sans y rester plus d'un jour et une nuit, sont reçus et couchés dans une salle, bien chauffée en hiver. De plus, avant qu'ils ne se remettent en route pour leur départ, il leur est distribué une portion de soupe et une forte ration de pain. »

On lit dans le *Moniteur de la Côte-d'Or* :

« Il y a en ce moment en circulation à Lyon une assez grande quantité de pièces suisses de 1 fr. et de 2 fr., au millésime de 1860.

« Nous devons prévenir nos lecteurs que ces pièces de monnaie, renfermant beaucoup d'alliage, ne représentent pas la valeur réelle des pièces correspondantes de la monnaie française. Ainsi, la pièce de 1 fr. vaut 80 centimes, celle de 2 fr. 4 fr. 50 cent.

« Ces pièces neuves sont faciles à reconnaître : elles portent, comme nous l'avons dit, le millésime de 1860. »

FAITS DIVERS.

Demain dimanche, la loterie du *Musée Napoléon* effectuera son premier tirage. On sait que le même billet est valable pour deux autres tirages qui seront fixés ultérieurement. Ces trois tirages comprennent 30 lots d'une valeur totale de 150,000 fr.

Dans la dernière séance de l'Académie des sciences, M. Flourens a communiqué une observation extrêmement remarquable de la réanimation des os par le périoste. Cette nouvelle preuve de la puissance réparatrice indéfinie de la nature doit, il lui semble, ouvrir les yeux à tous les chirurgiens et devenir le point de départ d'une pratique entièrement nouvelle. Un homme atteint par un éboulement avait eu la jambe brisée, il s'agissait bien d'une fracture comminutive ; le tibia était littéralement broyé, la cuisse aussi était très gravement contusionnée. L'accident était arrivé à Bayeux, et le blessé se trouvait confié aux soins de M. le docteur Motet. L'amputation était tout à fait impossible d'a-

Et le chien, la queue basse, poussa un long aboiement.

— C'est bien, c'est bien ; à présent, tais-toi, ou.....

Et la menaçante crosse de fusil envoya tout tremblant le pauvre chien se coucher au pied d'un taillis. Paul, lui, écoutait de nouveau.

— C'est un sanglier ! morbleu ! Camille, entends-tu les hurlements ? Oh ! c'est un sanglier, et même un vieux, un vieux routier, entends-tu ?

— Parbleu ! j'entends des chiens aboyer, pas davantage.

Paul s'était relevé rapidement, et les premières bourres de son fusil enlevées, avaient laissé le plomb couler à terre pour faire place à des balles que sa baguette de fer enfonçait à coups redoublés. Camille alors se disposa à imiter son camarade.

— Non pas, non pas ! laisse le plomb ; des balles par dessus, sortant d'un fusil excellent pour chasser des puces ; elles seront bien inoffensives sur la vieille couenne qui les recevra, mais ton plomb pourra aveugler la bête.

Il tira ensuite une lesse de sa carabine et attacha les deux chiens au pied d'une taille, les menaçant pour les empêcher d'aboyer.

— Et pourquoi attacher les chiens ?

— Parce que Nemrod irait se faire éventrer du premier coup, et que Pluton se jetterait dans nos jambes ; et il nous faudra tout à l'heure avoir le pied aussi sûr que l'œil, camarade.

Ce disant, Paul ouvrit la crosse de son fusil ; il en tira une forte baïonnette cambrée pour pouvoir suivre la courbure de la crosse qui lui servait d'étui, et l'ajusta au bout de ses canons ; puis il resserra le baudrier de son coutelas.

— Mon cher Camille, écoute-moi maintenant :

nous allons avoir affaire à une bête brave et dangereuse, promets-moi de ne pas te jeter à sa rencontre et de suivre mes avis, d'autant mieux que, malgré sa bravoure, avec une arme aussi inutile que la tienne, et quelles que soient ses forces et son expérience, un chasseur ne tiendrait pas vingt secondes. Ecoute ces chiens, ils me disent qu'un homme aussi lesté que vigoureux et bien armé, pourrait laisser sa peau dans un combat à la baïonnette avec le gibier qu'ils poursuivent ; et si tu avais l'imprudence de te mettre en vue de l'animal, je serais obligé de me jeter entre vous deux ; et se mettre, soi et les autres, gratuitement dans un danger certain et inutile, c'est plus que stupide. Si tu peux être sage, nous ne courons aucun danger, et la bête est à nous.

Camille, comme on le pense bien, promit tout ce que voulait son ami.

Le bruit qui avait semblé faire un quart de cercle autour de nos chasseurs, paraissait alors arriver directement à eux.

— Je savais bien que le père La Ramée nous amènerait la chasse, et puis, c'est le plus court pour le gibier qui veut gagner l'autre forêt. Attention ! les voilà qui arrivent.

On entendait alors distinctement les aboiements des chiens, la voix plus lointaine des gardes, et comme des coups de hache sur les jeunes chênes. (J'ai regret de n'avoir pas de lingots, murmurait Paul), et il regardait en connaisseur se pencher la tête d'un taillis qu'en passant le sanglier entamait d'un coup de boulot.

Paul s'était posté avec son camarade derrière quelques vieilles trognons qui se trouvaient isolées à une quarantaine de pas de la lisière de la forêt ; alors, apercevant le monstre hérissé, l'œil

en sang ; qui débouchait dans la plaine et achevait sa brisée en couchant une jeune taille de son coup :

— Reste-là et ne tire que quand j'aurai fait feu. Maintenant à nous deux, mon vieux, s'écria-t-il.

Et, en trois sauts, il s'élança au devant de la bête ; celle-ci sans se dérangeant se précipita vers le nouveau assaillant ; mais les chiens, à la vue du maître, s'approchèrent davantage : l'un s'élança pour lui saisir l'oreille, mais il ne rencontra que la défense de son ennemi qui, le décosant, le jeta à trois pas ; après cet exploit, l'animal continua sa course (qui n'en avait pas été arrêtée d'un instant) vers celui qui lui barrait le passage.

— Tu as la peau trop dure pour qu'on te tire à plus de vingt pas. Toi, Camille, attention, dit le chasseur du plus grand sang-froid du monde.

Puis, quand il jugea l'animal à portée, il fit feu : la balle alla frapper la défense du sanglier qu'elle brisa ras la mâchoire, mais sans lui faire autre mal, il s'arrêta alors ; mais, plus furieux que jamais du coup de fusil qu'à son tour lui tira Camille, il se précipita plus rapide. Quand il se trouva à dix pas de Paul, celui-ci voulut lui lâcher son coup, mais le fusil ne partit pas. Il attendit alors tranquillement la bête qui s'approchait, et quand elle fut à trois pas, d'un bond énorme il sauta à vingt pieds de côté hors la vue de l'animal. Il se disposait à changer la capsule qui n'avait pas fait feu, quand il vit Camille vouloir imiter sa manœuvre et s'avancer au devant de la bête.

— Enfant, tu vas te faire éventrer ! et il s'élança.

Camille lâcha son coup à une dizaine de pas, sans autre résultat que d'aplatir sa balle sur le

dos de son ennemi, qu'il voulut éviter de même que Paul, en se jetant de côté, quand il le vit tout près. Mais, plus faibles et moins élastiques que celles de son ami, ses jambes ne purent d'un saut le dérober aux regards de son redoutable adversaire, qui se détourna pour le poursuivre et qui l'eut bientôt atteint. D'un coup de boulot il le jeta par terre ; heureusement que, frappant du côté de sa défense brisée, il ne lui fit pas grand mal alors ; mais, s'acharnant sur le malheureux, il allait lui ouvrir la poitrine d'un coup de la défense qui lui restait, quand tout à coup la baïonnette de Paul disparut tout entière dans son flanc ; l'animal se retourna tout d'une pièce, et, du choc, cassa le fer qui lui resta dans la plaie. Il tenta un dernier effort pour se venger du nouvel assaillant, mais les chiens n'avaient pas plus tôt vu le chasseur se précipiter sur le sanglier, qu'ils étaient élançés, et les deux plus hardis l'avaient coiffé du premier élan.

— Tenez bon ! mes braves, tenez bon !

Et s'approchant de l'animal du côté où sa balle l'avait désarmé, il lui donna le dernier coup en lui enfonçant, au défaut de l'épaule, son coutelas jusqu'au manche.

— Ah ça ! Camille, modère-toi, tu vas estropier mes chiens et casser ton fusil.

Car, dès que celui-ci avait pu se remettre debout, il n'avait cessé de frapper de la crosse sur les reins de la bête.

— Pourquoi diable l'amuser à épousseter son vieux cuir, au lieu de recharger ton joujou. Quant à toi, tu n'es pas comme lui, tu es plus brave que ta mine ; mais pour le prouver, il n'était pas nécessaire de risquer à te faire couper en deux. Du reste, tu ne savais guère, je pense, à quoi tu l'exposais.